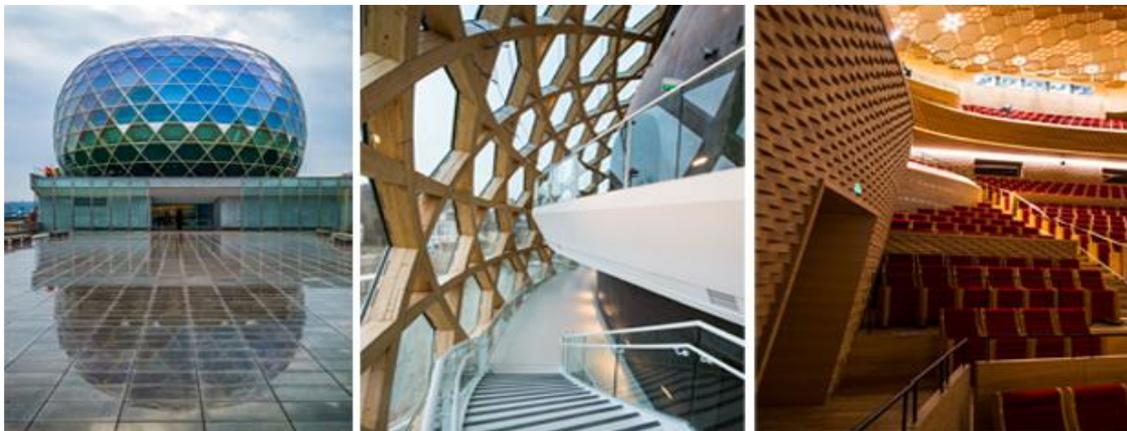


La Seine Musicale sur l'île Seguin, un lieu culturel à geste architectural fort



© La Seine Musicale

La Seine Musicale, érigée sur l'île Seguin à l'initiative du conseil départemental des Hauts-de-Seine, a été inaugurée en avril 2017, elle constitue un complexe unique en France et en Europe en concentrant en un même lieu des espaces de concert, d'exposition, de promenade, des restaurants et des commerces liés à l'art et à la culture. La programmation est éclectique, toutes les musiques sont représentées.

C'est à partir de 2005, lors du démantèlement de l'emblématique usine Renault de l'île Seguin, que se pose la question de réaménager cet espace dans le respect de son passé et en accord avec les enjeux contemporains sociaux, culturels, et environnementaux. Le département des Hauts-de-Seine décide de se doter d'un équipement culturel à vocation musicale de très haut niveau et à fort rayonnement, tant dans le domaine de la diffusion de spectacles que dans celui de la création et de la pratique. Le terrain a été cédé par la ville de Boulogne pour 1 € symbolique, permettant ainsi la réalisation de ce projet qui participe à la reconquête de l'île Seguin. L'ensemble du programme se développe sur près de 280 mètres le long de la Seine. Sa morphologie participe à la définition de la silhouette générale de l'île et sa position à la pointe lui confère un statut emblématique. L'estimation des besoins de la Seine Musicale a permis de définir un programme de 36 500 m² capable d'accueillir toutes les facettes du divertissement.

La Seine Musicale a été conçue par Shigeru Ban et Jean de Gastines, déjà à l'œuvre pour l'antenne du centre Pompidou de Metz. Elle a été pensée dans le respect du site et de son passé industriel. Ses courbes épousent la forme de la pointe aval de l'île. La Seine Musicale joue sur les réflexions de l'eau : l'auditorium est posé sur la Seine et sa coque en bois semble flotter sur le fleuve. Une grande voile ornée

de plus de 1 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques, en rotation autour de la résille bois, suit la course du soleil. L'Auditorium et sa voile confèrent au projet une identité singulière. Ils seront un nouveau symbole pour l'entrée ouest de Paris reflétant le rayonnement culturel de La Seine Musicale et son ambition de s'inscrire dans un futur éco-responsable.

« IL FALLAIT UN GESTE ARCHITECTURAL
D'IMPORTANCE POUR SYMBOLISER L'ENTRÉE
OUEST DU GRAND PARIS, EN MÊME TEMPS
QU'UN BÂTIMENT SOUCIEUX DE SON
EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE »

JEAN DE GASTINES

La Seine Musicale est composée de deux salles principales de spectacle : la grande Seine, d'une jauge allant de 2 500 à 6 000 spectateurs, permet d'accueillir des concerts, des comédies musicales, des ballets, des grands spectacles ou encore des événements d'entreprise. L'Auditorium peut accueillir jusqu'à 1 150 spectateurs. Parce qu'elle se veut un pôle regroupant diverses activités culturelles, les locaux de La Seine Musicale hébergent de nombreux acteurs parmi lesquels : l'Insula Orchestra (dirigé par Laurence Equilbey, membre du comité de programmation, il est l'orchestre résident des Hauts-de-Seine), les Studios Riffx, La Maîtrise des Hauts-de-Seine – qui constitue les chœurs d'enfants de l'Opéra de Paris, l'Académie Musicale Philippe Jaroussky, dont l'enseignement s'adresse aux jeunes les plus éloignés de la culture.

L'esplanade de l'établissement a vocation à devenir un lieu de convergence artistique, par exemple avec l'installation de statues.

Plus largement, la Seine Musicale est une porte d'entrée de la Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine et a vocation à rayonner nationalement et internationalement.

La vallée de la culture, portée par le conseil départemental des Hauts-de-Seine, vise à créer une destination culturelle et touristique en lien avec d'autres équipements et sites locaux : le musée départemental Albert Kahn et son jardin à Boulogne, le musée du Domaine départemental de Sceaux, la cité de la céramique à Sèvres, la Maison Chateaubriand à Chatenay-Malabry, la base nautique de l'île Monsieur...

Reliée par la ligne de tram T2 (arrêt « Brimborion »), la ligne 9 (station « Pont de Sèvres ») mais aussi par le réaménagement des bords de Seine (piste cyclable), la Vallée de la Culture s'inscrit dans une stratégie de développement à long terme du département. Dans le cadre du Grand Paris Express, la future ligne 15 desservira la station Pont de Sèvres / île Seguin.

À terme, la Seine musicale dialoguera avec les nouveaux lieux culturels du XXI^e siècle aux architectures originales et audacieuses, dans le monde entier, s'associera avec les grands festivals internationaux, les événements musicaux et chorégraphiques.